



Datum / Date: 15/12/2017
Uur / Heure: 10 :49
Vraag / Question: n° 22579

Question orale de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur Kris PEETERS, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi et de
l'Économie,
concernant
le développement de l'industrie bio-basée
- déposée le 12 décembre 2017 -

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

L'Union européenne soutient et développe fortement l'industrie bio-basée. Cette dernière consiste à utiliser de la matière biologique ou des déchets de sous-produits agricoles ou forestiers pour les transformer en produit commercial ou industriel.

Ce secteur pèse lourd en termes de financement, de création d'emplois et à une très forte croissance qui en fait un secteur propice tant pour l'environnement que pour les entreprises.

La Commission européenne a dès lors octroyé des fonds à des grandes entreprises et des PME et l'Union européenne a créé un partenariat public-privé en fondant la Bio-based industries joint undertaking (BBI JU).

Monsieur le Vice-Premier Ministre, ma question est la suivante :

- Quelles sont les sommes allouées à la Belgique ? Quel usage en est fait ?
- Des entreprises belges utilisent-elles déjà fortement ces matières biologiques et déchets ? Quelles sont-elles ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN



Réponse à la question orale n° 22579 de Madame Kattrin Jadin

Je peux vous informer que ce partenariat public-privé « Bio Based industries Joint Undertaking » fonctionne sous le programme-cadre « Horizon 2020 » qui est coordonné au niveau fédéral par le service public de programmation de la Politique scientifique, Belspo, pour lequel ma collègue la Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes est compétente.

En outre, cette matière relève des compétences des autorités régionales à savoir le Ministre flamand du Travail, de l'Economie, de l'Innovation et du Sport ; le Vice-Président et Ministre wallon de l'Economie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation ; et le Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Economie et de l'Emploi.